

PLAN D' ACTIONS

POUR L' AVENIR DU NAUTISME

EN PAYS DE LA LOIRE

PLAN D' ACTIONS POUR L' AVENIR DU NAUTISME

EN PAYS DE LA LOIRE

L'industrie et les services nautiques en France¹ représentent 4,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires global. La France est, **grâce à la présence du Groupe Bénéteau sur son territoire**, le leader mondial de la voile et des bateaux à moteur sur un secteur en croissance. Le pays compte plus de 5 435 entreprises pour quelques 40 500 salariés, dans 30 catégories d'activités distinctes parmi lesquelles: les ports de plaisance, la construction, les motoristes, les équipementiers, loueurs maritimes et fluviaux, maintenance et réparation, importateurs, sport de glisse et de pleine nature, prestataires de services divers... plus de 50 000 bateaux sont produits sur le territoire français pour un CA annuel de 945,5 M€ et 74,9 % de la production est exportée (UE et Amérique du Nord puis Asie, Moyen-Orient).

Le secteur est fortement concentré, à la fois en termes d'entreprises (**le Groupe Bénéteau représente environ 60% des effectifs et du CA**) et sur le plan géographique (régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pays de la Loire et Bretagne). **Les départements Vendée, Gironde et Charente-Maritime réalisent près des trois-quarts des exportations.**

Dans ce paysage, **les Pays de la Loire sont la 2^{ème} région française du secteur** avec 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2015, juste derrière PACA (1,2 Md€). Les Pays de la Loire concentrent en 2016 18,5% du CA et 17,7% des effectifs nationaux. Le secteur représente 7 200 emplois très divers répartis dans trois domaines principaux :

- Les ports de plaisance (marins et fluviaux) : 68 structures
- L'industrie nautique : 336 entreprises
- Les activités nautiques telles que le tourisme et les sports nautiques : 410 structures.

A l'exception du Groupe Bénéteau, **le tissu industriel est constitué principalement de PME/TPE**. L'activité nautisme se concentre en **Vendée et Loire-Atlantique**, 90 % des établissements étant localisés dans ces départements. La façade concentre aussi les **petits chantiers de construction et réparation** (Alumarine, Privilège Marine, J Composites, Océa, Navalu, Alubat,...) et **34 ports de plaisance**.

De même Nantes Métropole et les agglomérations nazairienne (Carène) et guérandaise (Cap Atlantique) ont mené en 2017 une étude sur la structuration de la filière nautique à l'échelle de l'estuaire. Cette étude a conduit le territoire métropolitain à cibler son positionnement sur les nouveaux usages et l'expérimentation s'inscrivant ainsi pleinement dans la stratégie de la Région et dans l'écosystème nautique du grand ouest au même titre que les stratégies nautiques des Départements de la Loire Atlantique et de la Vendée.

Ainsi, la filière nautique dispose d'un potentiel de développement important en Pays de la Loire. En étant présente sur l'ensemble de la chaîne de valeur, elle est en mesure de proposer une offre complète à ses clients à condition de s'inscrire dans une approche collective.

Dans ce contexte, la filière nautique ligérienne doit faire face à différents défis sur lesquels la Région se mobilise sur deux axes.

¹ d'après l'édition 2017 des chiffres clés du nautisme (2015-2016) publiés par la Fédération des industries nautiques

Axe 1 : Structurer la filière

A l'exception du Groupe Bénéteau, le tissu industriel du nautisme en Pays de la Loire est constitué **principalement de PME/TPE**. L'activité nautique se concentre en Vendée et Loire-Atlantique, 90 % des établissements étant localisés dans ces départements. La façade concentre les petits chantiers de construction et réparation et 34 ports de plaisance.

Ainsi, **malgré un tissu d'entreprises très dense couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, la filière a besoin de mieux s'organiser et de renforcer sa structuration.**

Dans le « diagnostic de la filière nautisme-plaisance ligérienne dans sa partie amont » conduit en 2015 par le CeSAAr à la demande de la DIRECCTE, ressortent **l'absence de coordination à l'échelle régionale et le besoin d'instaurer une dynamique de filière**. Les acteurs économiques de la filière ont fait part à la Région de leur volonté de collaborer et d'échanger sur des problématiques communes.

Dès lors, plusieurs actions sont à conduire.

Tout d'abord, la Région mène en 2018 **une étude sur les retombées économiques du nautisme** afin de mieux connaître la filière pour mieux l'accompagner. Cet accompagnement de la filière et de ses entreprises se traduit par **la mobilisation de la boîte à outils régionale dans une logique de parcours** pour faire mieux connaître aux entreprises nautiques l'écosystème régional et ses opportunités.

Afin de **structurer la filière nautique** en Pays de la Loire, la Région prend la main pour initier des dynamiques et créer les conditions favorables à la prise en charge de la filière par ses acteurs dans le but de développer **une offre de services complète aux entreprises nautiques** de la région.

En outre, dans un contexte de reprise du marché du nautisme après une importante période de crise, la Région accompagne les entreprises dans leurs **démarches de recrutement et assure l'adéquation entre l'offre de formations et les besoins des entreprises**. A ce jour six formations sont spécifiquement orientées vers l'industrie nautique en Pays de la Loire : Brevet de Capitaine Yacht 3000 (niveau II), Licence professionnelle Commerce option cadre commercial nautisme (niveau II), BTS Technico-commercial option Nautismes et services associés (niveau III), Brevet professionnel BPJEPS Activités nautiques option Voile (niveau IV), Baccalauréat professionnel Maintenance nautique (niveau IV) et CAP Réparation entretien des embarcations de plaisance (niveau V). Ces formations sont complétées par d'autres formations pour l'industrie et le bâtiment.

Par ailleurs, la Région des Pays de la Loire souhaite devenir **un territoire leader des questions de déconstruction et de recyclage de bateaux**. Pour ce faire, la Région, en partenariat avec les ports et les centres nautiques notamment, facilitera la collecte et mettra en place un financement incitatif pour le transport des bateaux de plaisance à déconstruire.

Enfin, l'export représentant près de 75% du chiffre d'affaires des entreprises nautiques en France, la Région **accompagne les entreprises dans leur parcours international** notamment en mobilisant ses trois envoyés spéciaux et en organisant des délégations sur les salons internationaux comme le Boot de Düsseldorf par exemple.

FICHE ACTION 1

APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DE LA FILIERE NAUTIQUE POUR MIEUX L'ACCOMPAGNER

Contexte

Depuis 15 ans, la **Fédération des Industries Nautiques (FIN)** publie « les chiffres clés du Nautisme ». Ces dernières années, elle a fait le constat que le nautisme apportait une contribution certaine à l'économie des territoires littoraux avec des **retombées économiques multiples mais mal identifiées en raison de l'absence d'outils adéquates d'analyse et de mesure et du cloisonnement entre les différentes composantes du nautisme.**

Grâce à une étude pilote départementale (Morbihan) puis régionale, **la FIN a élaboré une méthodologie transposable au plan national afin de connaître et valoriser pleinement la filière.** Ainsi, dans le cas du Morbihan l'approche économique globale a permis une estimation au plus juste de l'activité et dévoilé un poids réel multiplié par 4. L'étude a ensuite été conduite à l'échelon régional : l'approche économique globale des retombées du nautisme en Bretagne a également permis de chiffrer l'activité et a dévoilé un poids réel multiplié par 3,5 en mettant notamment en lumière l'ensemble des aspects culturels et sociaux du nautisme sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'amont à l'aval, de la conception à la distribution jusqu'à la fin de vie (réparation, recyclage...).

La FIN a proposé à l'ensemble des Régions littorales de réaliser cette étude sur leur territoire, sur la base de la même méthodologie avec un double objectif :

- valoriser le poids réel de l'économie du nautisme dans chaque région, avec une consolidation nationale possible des résultats,
- l'utilisation d'une méthodologie similaire permettant de réaliser des comparaisons entre région.

Objectif et proposition d'action

Dans le cadre du lancement d'une stratégie régionale sur le nautisme, il est intéressant de disposer de données récentes et comparables pour dresser un diagnostic. **Une étude sur les retombées économiques du nautisme en Pays de la Loire basée sur la méthodologie élaborée par la FIN est menée sur l'année 2018.** Cette étude a pour objectif de mesurer les retombées économiques de la filière nautique ligérienne en analysant le poids de trois domaines d'activités majeurs : **ports de plaisance et sites de mouillage, sports nautiques et de bord de mer, et industries, commerces et services.** Elle repose notamment sur une large consultation des entreprises et acteurs de la filière via des questionnaires.

La réalisation de cette étude a été confiée au Centre régional d'intelligence économique et de prospective (CRIEP anciennement ORES) de l'Agence régionale des Pays de la Loire.

Calendrier

De janvier à septembre 2018 : Conduite de l'étude

Décembre 2018 : annonce des résultats au salon Nautic de Paris

Acteurs partenaires

FIN, Agence régionale, Pôle Mer Bretagne Atlantique, CCI, Bénéteau, APPB et APPA, entreprises et acteurs nautiques du territoire. Les agences d'urbanisme pourront être sollicitées en fonction des besoins de l'étude.

FICHE ACTION 2

OFFRIR UN CONTINUUM DE SOLUTIONS DE SOUTIEN AUX PROJETS NAUTIQUES

Contexte

D'après l'enquête conduite auprès des acteurs ligériens du nautisme en 2015, **les premières préoccupations des entreprises portent sur les contraintes du quotidien** : difficultés à recruter et en particulier à trouver des **personnes formées spécifiquement aux métiers du nautisme**, difficultés à répondre à des **problématiques de financement courantes**, contraintes réglementaires fluctuantes et pas toujours favorables, problématique de **rattachement à l'écosystème régional** de l'innovation. A contrario, les problématiques de plus long terme comme la **conquête de nouveaux marchés et l'innovation** sont souvent jugées moins prioritaires par les entreprises. A la question « Où serai-je dans trois ans ? » beaucoup de PME du nautisme ne sauraient répondre précisément. Leur **capacité à anticiper et se projeter dans l'avenir** est pourtant nécessaire au regard de nouveaux enjeux du nautisme et de la plaisance aujourd'hui.

Dans son rôle de chef de file du développement économique, **la Région accompagne l'entreprise à chaque étape de son développement** en s'adaptant à ses besoins, sa taille son secteur d'activité, sa situation géographique, son degré de maturité. L'accompagnement régional se déploie donc dans une logique de parcours allant de la sensibilisation à l'intégration dans les process et *habitus* de l'entreprise. C'est l'esprit du « Contrat de croissance » défini dans le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

Propositions d'actions

- **Mobiliser la boîte à outils régionale** (PDL Conseil, PDL Investissement Numérique, AMI Industrie du Futur, aides à l'innovation, aides à l'export...) **dans une logique de parcours** :
 - o **Sensibiliser** : la Région veillera à ce que ses partenaires sensibilisent un nombre important d'entreprises aux nouveaux défis de la filière que sont entre autres la numérisation, le renouvellement du processus de production, l'économie collaborative, l'export...
 - o **Conseiller** : afin de passer les étapes clés de son développement, de consolider sa prise de décision en termes de croissance et/ou de redéploiement et définir sa stratégie, toute entreprise a la possibilité de passer par une première phase de diagnostic pour évaluer sa performance individuelle actuelle et potentielle. Il existe plusieurs outils d'accompagnement et de conseil tels que le dispositif multi sectoriel de la Région : Pays de la Loire Conseil.
 - o **Expérimenter** : les nouveaux défis auxquels la filière doit faire face appellent à des mutations importantes des modèles économiques et des process ; la Région sera donc attentive aux démarches pionnières expérimentales et aux mutualisations des expérimentations.
 - o **Investir** : afin de répondre aux besoins de financement des entreprises, la Région mobilisera sa boîte à outils financière dans le cadre d'un accompagnement adapté aux problématiques et besoins de chacun des projets.
- **Mieux diffuser la connaissance des dispositifs d'accompagnement** existants dans une dynamique de filière et par le relai des développeurs économiques de l'Agence régionale et des EPCI. **Des actions ciblées** peuvent être organisées : **présentation des outils lors d'une rencontre régionale des acteurs** de la FIN, visites terrain des différents Technocampus ... par exemple.
- Réaliser une **cartographie des compétences et des acteurs** afin de bien comprendre le « qui fait quoi ». La réalisation de cette cartographie sera confiée au réseau NINA.
- Créer un support spécifique et une campagne de communication sur les outils et interlocuteurs de la filière nautique lancés à l'occasion du Salon Nautic 2018

Calendrier :

- décembre 2018 : campagne de communication à l'occasion du salon Nautic
- Permanent : Analyse et soutien des dossiers d'entreprises déposés à la Région.

Acteurs partenaires

FIN, PMBA, EMC2, NINA, Technopoles, Chambres consulaires, Agence Régionale, EPCI, Départements

FICHE ACTION 3

INITIER UNE ANIMATION COORDONNÉE DE LA FILIÈRE NAUTIQUE

Contexte :

La filière ligérienne du nautisme dispose de vrais atouts pour préparer l'avenir :

- Les sièges sociaux et centres de décision sont quasiment tous localisés en région et les savoirs faire sont ancrés sur le territoire (97% des effectifs des entreprises en région).
- Les entreprises sont peu dépendantes de donneurs d'ordre et ont une clientèle diversifiée.
- Même si le tissu industriel, à l'exception du Groupe Bénéteau, est surtout composé de petites entités, l'ensemble des acteurs additionnés couvre la totalité de la chaîne de valeur.

La filière apparaît ainsi réactive et en mesure de proposer une offre complète à ses clients, à **condition de s'inscrire dans une approche collective.**

Dans le « diagnostic de la filière nautisme-plaisance ligérienne dans sa partie amont » conduit en 2015 pour la DIRECCTE, ressort le besoin d'instaurer une dynamique de filière en mettant notamment en évidence **l'absence d'un « chef de file », d'une « tête de réseau »** et donc d'une gouvernance à même de porter un projet de positionnement de la filière, de coordonner les actions et les initiatives.

La table ronde organisée avec les acteurs de la filière nautique lors du Vendée Globe 2016, suivi en 2017 des « rencontres nautisme et numérique » à l'occasion de The Bridge, en lien avec Nantes Métropole, ont permis de lancer une réflexion sur les solutions de soutien au développement du nautisme en Pays de la Loire pour répondre aux évolutions du marché de la plaisance. Faire face à ces nouveaux défis nécessite une réflexion et une construction collective dans laquelle les acteurs du nautisme ligérien semblent aujourd'hui prêts à s'investir.

En somme, malgré un tissu d'entreprises très dense couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, la filière nautique ligérienne a aujourd'hui besoin de mieux s'organiser et de se structurer notamment en favorisant les collaborations entre entreprises. **Une animation coordonnée de la filière et une meilleure mobilisation des acteurs dans les structures existantes permettrait de répondre à cette problématique historique pour la filière.**

Propositions d'actions

Dans son rôle de chef de file du développement économique, la Région prend la main pour initier des dynamiques et créer les conditions favorables à la prise en charge de la filière par ses acteurs. Sans créer par le haut une gouvernance *ad hoc* imposée, **la Région a consulté les acteurs pour étudier les actions communes les plus pertinentes et pour identifier un pilote. Afin de structurer la filière et de proposer une offre de services complète aux entreprises plusieurs thématiques d'action sont partagées avec les acteurs:**

1. Se connaître et connaître le client
2. Incarner l'identité de la filière
3. Connecter l'ensemble de la chaîne de valeur
4. Favoriser le recrutement et développer l'attractivité des métiers
5. Favoriser l'export des entreprises et du savoir-faire ligérien
6. Accompagner l'innovation dans tous les domaines et préparer l'avenir

L'ensemble des échanges a fait apparaître que l'enjeu pour la structuration de la filière n'est pas technique ou technologique mais qu'il s'agit avant tout **de coordonner les acteurs pour animer une communauté des métiers et des savoirs faire du nautisme en Pays de la Loire dans un esprit «club».**

Quatre critères apparaissent indispensables pour la mise en œuvre d'une collaboration à l'échelle régionale :

- Assurer une représentation de la filière sur les deux départements littoraux, tout en étant connecté avec les trois départements rétro-littoraux ;
- Ne pas créer une nouvelle structure compte tenu des démarches d'ores et déjà existantes ;
- Faire changer d'échelle des démarches existantes ;
- Développer un principe d'adhésion et un sentiment d'appartenance des entreprises de la filière.

Cette collaboration devra être portée par les acteurs de filière et la Région favorisera la formation d'une **tête de pont bien identifiée par les entreprises avec un tandem FIN / NINA**, fondée sur une approche plus régionale de la Fédération des Industries Nautiques, la montée en puissance du réseau NINA à un échelon régional et à la mobilisation plus importante des pôles Mer Bretagne Atlantique et EMC2 sur les thématiques du nautisme.

La Région crée les conditions favorables à l'émergence d'une dynamique régionale par la préfiguration d'un cluster nautique, en collaboration avec les collectivités infrarégionales : en Vendée avec l'agglomération des Sables d'Olonne notamment, un pôle nautique relativement complet couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur (construction, réparation, plaisance, course au large) s'étant constitué au sein de l'agglomération sablaise ; mais également en Loire Atlantique où des dynamiques émergent également entre autres à l'initiative de Nantes Métropole, de la CARENE et de CAP Atlantique.

Ainsi les Pays de la Loire disposent d'un écosystème riche et intéressant pour initier une animation coordonnée de la filière dans une logique de projets. Afin d'apporter une réelle lisibilité de l'offre de services auprès des PME nautiques régionales, cette animation doit en outre avoir l'ambition de rayonner sur l'ensemble du territoire régional voire au-delà.

Calendrier :

Octobre 2017 – mai 2018 : échanges techniques bilatéraux avec les acteurs principaux de la filière, concertation avec un panel d'entreprises, réunions de travail ...

Juin 2018 – février 2019 : Mise en œuvre

Acteurs partenaires

FIN, PMBA, EMC2, NINA, CCI, Collectivités (notamment les Sables d'Olonne, Nantes métropole, CARENE, Cap Atlantique, Départements) et leurs agences de développement le cas échéant, les entreprises...

FICHE ACTION 4

ASSURER L'ADEQUATION ENTRE L'OFFRE DE FORMATION ET LES BESOINS DES ENTREPRISES NAUTIQUES

Contexte

Peu de salariés du domaine possèdent des diplômes de formation initiale en lien avec le nautisme car ces diplômes sont très peu nombreux. En Pays de la Loire, seules six formations sont spécifiquement orientées vers l'industrie nautique, elles forment une cinquantaine de personnes chaque année. Il existe une **douzaine de Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) développées par la FIN** (300 personnes par an) ou par des filières voisines (par exemple plasturgie), voire des formations internes sous forme de Préparations opérationnelles à l'emploi collectives (POEC) par exemple. Pour les métiers spécifiques, comme la voilerie ou le gréement, ce système s'avère suffisant.

Face à la hausse de la demande, **la tension porte principalement sur le métier de menuisier-agenceur et les métiers du polyester (stratifieur etc.) ainsi que chaudronnier, soudeur et tuyauteur** (métiers largement sollicités par les autres secteurs industriels). Les entreprises recherchent des ouvriers, des ouvriers qualifiés et des chefs d'équipes mais les candidats potentiels sont peu mobiles, avec des difficultés de logement et la concurrence d'autres industries offrant des salaires plus élevés.

D'autres métiers de la construction dans l'industrie nautique sont en développement, en particulier celui **d'optionneur** (personne chargée de monter les éléments de navigation et les éléments de confort à bord en fonction des souhaits du client) car les bateaux sont de plus en plus personnalisés. Le métier **d'électronicien, voire celui de la maintenance à distance**, sont également appelés à se développer car les bateaux sont de plus en plus connectés. Des changements sont à attendre dans le domaine des services pour tenir compte de l'évolution des usages.

Propositions d'actions

- **Favoriser l'attractivité et la découverte des métiers du nautisme**, via les immersions en entreprise, la mise en relation des professionnels et des personnes cherchant à s'informer sur les métiers, accompagner les professionnels de l'orientation par des référents métiers dans les entreprises. La Région a adopté le 22 mars 2018 **un Plan de bataille pour l'emploi**, qui prévoit un ensemble de mesures destinées à favoriser la découverte des métiers :
 - **orientation-paysdelaloire.fr** : portail régional de référence, offrant des services géolocalisés.
 - **service de mise en relation entre professionnels** volontaires pour témoigner de leur métier et des personnes souhaitant mieux connaître ce métier.
 - **périodes d'immersion** en entreprise.
 - **accompagnement des professionnels de l'orientation** dans la présentation des métiers par des référents désignés au sein des entreprises ou des branches professionnelles.
 - **référentiel de bonnes pratiques** pour l'organisation d'événements locaux de promotion de l'emploi (job dating, forum de l'emploi, cafés métiers etc.).
- **Orienter certaines actions du Pacte éducatif régional sur les problématiques en lien avec le nautisme**. En mars 2017, la Région a adopté le Pacte éducatif régional. Celui-ci prévoit notamment de mobiliser les jeunes volontaires en service civique sur les relations lycées-entreprises. De façon plus spécifique, il peut être envisagé de choisir un fil rouge « mer et littoral » dans le cadre de certaines actions du Pacte éducatif régional.
- **Soutenir les actions innovantes pour la découverte des métiers et de l'orientation** via un appel à projets pour des événements ou des supports de communication de diverses natures (expositions, films, mises en scène, jeux, visites d'entreprises, rencontres avec des professionnels, etc.).
- **Poursuivre le soutien aux salons des métiers** en particulier le Salon des métiers de la mer, dont la 2^e édition pourrait avoir lieu en 2019 aux Sables-d'Olonne.
- **Soutenir les associations qui font connaître le nautisme** telles qu'Entreprises dans la cité.

- **Mener des actions auprès des conseillers d'orientation (ONISEP)** pour le développement des supports d'information sur les métiers du nautisme dans les Pays de la Loire : création d'une nouvelle fiche dédiée au Nautisme dans la collection « POCKET METIERS ».

- **Mettre en œuvre le Campus des métiers et des qualifications du nautisme.**

Le label « campus des métiers et qualifications » vise à identifier, sur un territoire donné, **un réseau d'acteurs (entreprises, établissements de formation, et acteurs institutionnels) qui interviennent en partenariat pour adapter l'offre de formation centrée sur une filière économique qui constitue un enjeu important au niveau national ou régional, et travailler sur l'attractivité des métiers de cette filière.**

Dans le cadre de l'appel à projets en cours, le Rectorat a lancé **un projet de Campus sur le nautisme**. Son périmètre couvre la construction et la maintenance des bateaux, l'animation sportive et de loisirs, et les services afférents fournis par les ports de plaisance. Cette initiative a bénéficié d'une **bonne implication des entreprises**, notamment le Groupe Bénéteau, des PME (Gwen Marine, NV Equipement, Selden Mast, BJ Technologies) et des entreprises de travail intérimaire (Adecco, Synergie). La FIN est également présente.

Le Campus serait localisé au **Lycée professionnel Eric Tabarly à Olonne-sur-mer**, qui offre des formations initiales et continues en lien avec le nautisme. Le fonctionnement à venir du Campus devrait s'appuyer sur 4 commissions traitant les objectifs suivants : adapter les parcours de formation ; travailler sur l'attractivité et/ou la méconnaissance des métiers et le projet pédagogique ; développer les liens entre le nautisme et le digital : nouveaux usages et métiers, réalité virtuelle et augmentée ; optimiser l'accueil des apprenants par la formation de tuteurs.

La mise en œuvre du Campus reste cependant soumise à la labellisation de l'Etat.

- **S'appuyer sur Campus des métiers et qualifications du nautisme et du dialogue sectoriel sur l'industrie pour :**

- Accompagner les acteurs dans la **mise à jour des CQP**

- **Evaluer le besoin de formations** supplémentaires spécialisées dans le nautisme en complément des formations plus généralistes

- Faire évoluer l'offre de formation professionnelle initiale, en examinant en priorité les ouvertures de sections dans les filières sous tension, à proximité géographique de l'activité économique. En particulier, des travaux sont lancés par la Région en vue d'ouvrir des places en formation continue pour le Bac pro Electrotechnique avec une coloration « plaisance », afin de **former des optionneurs**

- **Contribuer aux travaux d'observation des usages** et, à terme, adapter l'offre de formation en conséquence (numérique, maintenance à distance)

Calendrier

Décision du ministère sur le Campus des métiers et des qualifications : juin 2018

Acteurs partenaires

Acteurs de l'orientation, établissements de formation, Rectorat, entreprises de construction de bateaux de plaisance, associations.

Pour le Campus des métiers et des qualifications : Rectorat, Lycées professionnels Eric Tabarly, Les Savarières, Aristide Briand, Le Mans Sud, GRETA Pays de la Loire, Fédération des industries nautiques, entreprises de construction de bateaux de plaisance et de travail temporaire, Ville des Sables-d'Olonne

FICHE ACTION 5

FAIRE NAÎTRE UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE DE LA DÉCONSTRUCTION ET DU RECYCLAGE DES BATEAUX DE PLAISANCE EN PAYS DE LA LOIRE

Contexte

À partir du 1^{er} janvier 2019, **les constructeurs de navire de plaisance devront assurer le recyclage ou la déconstruction des navires en fin d'usage**². Il s'agit là d'un enjeu global pour le territoire et la filière, enjeu qui devra être traité notamment **en lien avec le plan d'actions pour l'économie circulaire** en cours d'élaboration dans le cadre du plan régional de prévention et de gestion des déchets.

La filière REP BPHU³ a été créée d'une part pour répondre à **l'absence d'exutoire pour les bateaux et navires de plaisance ou de sport hors d'usage** qui entravent les cours d'eau et portent préjudice aux acteurs publics et privés dont l'activité est liée au nautisme ; et d'autre part pour **organiser le traitement et la valorisation progressive des déchets** issus de ces bateaux, notamment la coque (en matériaux composites le plus souvent, voir en aluminium) que les industriels ne savent pas encore aujourd'hui complètement retraiter/valoriser. Cet enjeu est concomitant aux problématiques rencontrées par d'autres secteurs d'activités : déconstruction des mobil-homes de l'hôtellerie de plein air, valorisation de la déconstruction automobile,...

La mise en place d'une filière BPHU est à la croisée de plusieurs ambitions de la Région des Pays de la Loire : développer la filière nautique, affirmer une ambition maritime et s'engager dans des projets d'économie circulaire. Pour ce faire il conviendra de rassembler l'ensemble des acteurs publics et privés de la filière nautique pour une prise de conscience collective et un partage des enjeux de chacun à tous les stades de la vie du bateau.

Toutefois il est à noter que le rôle de la Région dans le développement d'une telle filière est contraint par les règles de fonctionnement de la filière REP définies par décret. Il reviendra à l'éco-organisme d'agir, de financer, de gérer et de rendre des comptes au Ministère pour la couverture du territoire par les opérateurs labellisés, la communication, la mise en place d'actions spécifiques, la veille sur le recyclage, etc.

Propositions d'actions

Le territoire des Pays de la Loire **se positionne pour être un acteur majeur de la filière française de déconstruction et de recyclage des BPHU.**

- **Appuyer les actions de l'APER** (Association pour une plaisance écoresponsable – éco-organisme agréé pour cette filière REP) dont l'objectif est d'organiser et d'animer la **mise en place de la filière française de déconstruction et de recyclage des BPHU** et par extension, des autres filières de déchets liés à l'ensemble des activités du nautisme.
 - o Accompagner l'éco-organisme dans l'identification et la bonne connaissance des acteurs économiques et de traitement des déchets en région afin d'assurer d'une bonne couverture des centres de traitement et de valorisation sur l'ensemble de territoire (en lien avec la Bretagne): à ce jour **un seul site est agréé par l'APER en Pays de la Loire** (site du réseau Véolia à Trignac en Loire Atlantique) ;
 - o Être le relai de l'appel d'offre de l'APER pour la labellisation de sites de déconstruction et recyclage ;
 - o Communiquer sur les actions de l'APER et sur les bonnes pratiques pour la déconstruction des BPHU ;
- **Favoriser l'émergence d'actions collectives innovantes** de recyclage et de traitement des déchets issus de la déconstruction des navires de plaisance.
- **Contribuer à la mise en place d'un service de traitement des navires de plaisance et de sport en fin de vie** : Le coût de transport n'étant pas pris en charge par l'éco-organisme, la Région réfléchit à la mise en place d'une action spécifique pour les transports entre des points de

² La loi de transition énergétique du 20 juin 2016 a créé une REP (responsabilité élargie du producteur) pour les navires de plaisance ou de sport (art L541-10-10 du code de l'environnement)

³ Filière de responsabilité élargie du producteur pour les bateaux de plaisance hors d'usage

collecte et les centres de traitement labellisés. Une telle démarche permettrait de transformer les habitudes et donnerait une plus grande visibilité à la filière REP peu identifiée à ce jour.

Une réflexion sera également nécessaire pour l'organisation et la logistique du transport des BPHU, un transport par voie maritime et fluvial pourrait être envisagé.

- **Faire de CAP Atlantique le lieu de l'expérimentation en région sur le sujet de la déconstruction et du recyclage des BPHU.** Cap Atlantique a réservé une parcelle de son parc d'activité du Poull'go à ces activités de l'économie bleue et en particulier à la déconstruction des bateaux de plaisance en lien avec le projet de recyclerie. **La Région sera également attentive aux projets qui pourraient émerger sur le territoire vendéen** afin d'assurer un équilibre territorial.
- **Poursuivre l'appel à projet Résolutions sur la thématique économie circulaire et innovation qui inclut les questions de valorisation des matériaux composites,** matériaux présents dans toutes les industries lourdes.
- **Mobiliser les acteurs des industries composites** afin de mener une réflexion transfilière sur le volet recherche fondamentale et R&D. En particulier EMC2 travaille actuellement avec les acteurs de la filière aéronautique à la construction d'une action commune internationale multisectorielle visant à développer la réutilisation et la valorisation des déchets composites.

La Région sera attentive au développement de projets globaux sur la thématique intégrant collecte et acheminement des bateaux en fin de vie, développement des procédés de recyclage (séparation des fibres nobles et des résines), élaboration de l'industrialisation du procédé, analyse des potentiels de réutilisation des fibres et traitement des déchets non valorisables. Pour cela, les acteurs pourront notamment s'appuyer sur l'appel à projets de l'ADEME sur la valorisation des déchets pour la mise en place de démonstrateurs.

Elle soutient également **le collectif Centrale Nantes, Ecole navale et Ecole Nationale Supérieure Maritime** qui, dans le cadre de sa collaboration en recherche et formation, met en place un **Mastère Spécialisé « Cycle de vie du navire »** (MS LICAS). L'objectif est de former des experts du cycle de vie du navire, compétents en recherche et développement et en gestion de projets.

Calendrier :

- Avril 2018 : appel Résolutions économie circulaire et innovations
- 2018 : discussions avec l'APER
- 2019 : soutien aux actions collectives innovantes

Acteurs partenaires

Région Bretagne, FIN, APER (Association pour une plaisance écoresponsable), Cap Atlantique...

FICHE ACTION 6

FAVORISER L'EXPORT DES ENTREPRISES NAUTIQUES LIGERIENNES

Contexte

L'industrie nautique française exporte près de 70% de sa production, mais cela ne concerne qu'une partie des PME et ETI les plus importantes. Pour un certain nombre de PME, la préparation, la définition d'une stratégie marchés et les coûts liés à l'exportation restent importants.

Après avoir connu une crise importante de la filière, les échanges commerciaux sont repartis à la hausse au niveau du marché mondial (+22% entre 2015 et 2016). Les exportations françaises ont progressé de plus de 10% entre 2015 et 2016.

La filière nautique des Pays de la Loire mais plus largement de la façade atlantique a **une carte à jouer dans l'échiquier mondial**, avec comme atout majeur un leader mondial comme le Groupe Bénéteau. Il est **nécessaire que les acteurs de cette filière** (entreprises, acteurs de l'innovation et de la recherche) **fédèrent leurs forces et leurs atouts afin de « chasser en meute »** ;

D'importantes parts de marchés sont à prendre à l'international mais il faut pour cela mieux préparer les entreprises ligériennes à **capter ces opportunités vers des zones reconnues** (Europe, Etats-Unis) mais également en **explorant de nouvelles zones en phase d'expansion** comme l'Asie, le Moyen-Orient ou l'Afrique.

Les conditions de réussites sont connues : s'engager dans une **stratégie de long terme en « occupant » un marché**, s'y implanter sur la durée plutôt que de n'y faire qu'un passage via un salon ou une mission de prospection « one shot ». A cet effet, utiliser la présence des envoyés spéciaux de la Région des Pays de la Loire notamment sur la zone « Amérique du nord » (Chicago), sur la zone « Asie » (Hong-Kong) ou encore l'Afrique de l'ouest (Abidjan) peut être un travail à mettre en œuvre avec les acteurs.

Propositions d'actions

- Faire travailler la FIN (commission export notamment), Business France et BPI afin de disposer de données chiffrées et d'analyses clefs pour aider les entreprises à la prise de décision.
- Constituer un panel d'entreprises exportatrices pour **travailler les besoins d'accompagnement** (organisation, financement, RH, veille marchés, etc.) vers l'international.
- **Mettre en relation les entreprises de la filière avec les envoyés spéciaux de la Région** sur les 3 zones « grands export » (Amérique du nord/Mexique, Asie, Afrique) afin de travailler le réseau et les opportunités d'affaire.
- Analyser les besoins en matière d'accompagnement et de formation pour consolider une stratégie export sur le long terme (cabinet spécialisé, formation type stratexio de la CCI, ...).
- Mettre en place un programme d'action filière afin d'y emmener des **délégations sur les « salons internationaux »** (visibilité régionale accrue) notamment au **Boots de Dusseldorf** et au **Metstrade d'Amsterdam** (monter une offre combinée FIN/Région pour développer un pavillon France) et étudier la mise en place de « **missions de prospection** » pour un collectif d'entreprises sur 2018, 2019, 2020.
- **Participer et faire venir des délégations** d'acteurs étrangers sur des temps forts en Pays de la Loire ou dans les territoires voisins (ex : Yacht racing Forum à Lorient les 22 et 23 octobre 2018).
- Analyser les freins/obstacles des entreprises ligériennes par rapport à la concurrence (ex. pays nordiques, Amérique du Nord, Asie)
- Travailler la piste de groupement export favorisant la mutualisation d'offres afin de répondre à des appels d'offres internationaux
- Mobiliser les aides régionales à l'export dans le cadre du Contrat de croissance pour accompagner les entreprises dans leur parcours à l'international dont : Prim Export (salon, missions de prospection), INIT Export (traduction d'outils) et le Volontariat international en Entreprise (VIE).

Calendrier

- **Boots Düsseldorf** (janvier 2018, 2019, 2020)
- Rencontres BtoB secteur de l'industrie du nautisme. Turquie, Istanbul-8 au 10 février 2018
- Mission régionale CCI/Région Pays de la Loire en Amérique du Nord (Chicago) – juin 2018
- Mission régionale CCI/Région des Pays de la Loire en Afrique de l'ouest (juin 2018)

- Mission régionale CCI/Région des Pays de la Loire au Maghreb (Algérie/Maroc) – octobre 2018
- Yacht racing Forum (22-23 octobre 2018) - Lorient
- **METSTRADE 2018**, salon des équipements et services pour l'industrie nautique Pays-Bas, Amsterdam-13 au 15 novembre 2018
- French Nautical Touch: présenter les savoirs faire aux Chantiers et Marinas italiens, croates et grecs (RDV de septembre à décembre 2018)

Acteurs partenaires

FIN, CCI international, Business France, BPI, CCEF, Cabinets spécialisés sur le nautisme, Nantes Saint-Nazaire développement, Nantes Métropole et les agglomérations.

Axe 2 : Développer de nouveaux usages pour un nouveau modèle de plaisance

La filière nautique doit aujourd’hui faire face à une **mutation profonde des usages et des modes de consommation**. La majeure partie des plaisanciers est désormais constituée essentiellement de «consommateur du nautisme», jeune et peu expérimenté à la navigation pour lesquels un modèle fondé sur une propriété exclusive, impliquant la nécessité de connaître son bateau et de savoir l’entretenir, n’est plus pertinent. Il faut donc innover dans tous les domaines d’activité du nautisme : portuaire, service, tourisme.

Pour ce faire, **la Région agit et accompagne l’émergence du « port du futur »** via des appels à projets dans le but de développer de nouveaux modes d’aménagement pour adapter l’offre portuaire aux nouveaux enjeux de la plaisance.

De même, dans le cadre de sa compétence économique, et dans la continuité du Plan régional pour l’industrie du futur et du Plan régional pour l’économie numérique, la Région entend **favoriser l’innovation technique et de service par la transition numérique de la filière nautique**.

Enfin la Région, forte d’un riche paysage littoral et fluvial offrant un éventail complet de sites de pratique nautique, souhaite **renforcer l’attractivité touristique du nautisme** en Pays de la Loire et **développer les pratiques nautiques à finalités éducative, de loisir et sportive**. La Région s’engage ainsi notamment à accompagner les investissements innovants des centres et clubs nautiques via l’appel à projets « Pays de la Loire - Tourisme Nautique 2020 », et à rendre le nautisme accessible à tous tant par des actions de sensibilisation que par l’accompagnement du sport de haut niveau par exemple.

FICHE ACTION 7

ENCOURAGER LES NOUVEAUX MODES D'AMÉNAGEMENT POUR ADAPTER L'OFFRE PORTUAIRE AUX NOUVEAUX ENJEUX DE LA PLAISANCE

Contexte

Pour faire face à la demande de places dans les ports de plaisance et au souhait de modernisation des ports existants, les EPCI et Départements développent des projets de création ou de réaménagement portuaire.

Au-delà des projets de développement d'infrastructures, pour faire face à la **pénurie (relative) de places dans les ports de plaisance**, et dans un souci à la fois écologique et économique pour les plaisanciers, il est nécessaire de **repenser le concept même de port** et de **développer le «port du futur»** associant capacité à stocker et entretien des bateaux, chaîne de services pour simplifier les usages et prise en compte de la gestion de l'autonomie des bateaux en mer depuis le port (alimentation en énergie, gestion des eaux usées ...). Les nouveaux usages nécessitent de réfléchir également aux cales de mise à l'eau, nouvelle offre de parkings, etc.

Une **optimisation de l'utilisation du littoral** par la plaisance est notamment possible avec le **développement des ports à sec** en adaptant le lieu de stationnement de chaque bateau en fonction de son rythme de navigation. Le port à sec se pose **en complément du port à flot** et en véritable **alternative à la construction de nouvelles infrastructures lourdes et coûteuses** tout en permettant la **réhabilitation de friches industrielles**. Il présente de nombreux avantages, tant pour les navigateurs que pour la collectivité. Très développés en Bretagne et surtout en Angleterre, les ports à sec sont peu nombreux en Pays de la Loire qui ne compte que quelques sites : **Paimboeuf, Cordemais, Nantes (chantier naval de l'Esclain) et la Tranche sur Mer**.

Par ailleurs, la Région des Pays de la Loire n'a pas candidaté au transfert de la compétence portuaire comme la loi NOTRe lui en donnait la possibilité. Cependant, compte tenu de l'importance des ports de plaisance dans l'écosystème du nautisme, la Région entend avoir un **volet portuaire** dans l'ambition maritime et le présent plan d'actions pour l'avenir du nautisme en Pays de la Loire.

Concernant les autres acteurs, dans le cadre de son projet nautisme, le Département de Loire-Atlantique a identifié comme prioritaire la question de la mutualisation de la gestion des ports de son territoire. Le Département a ainsi engagé une démarche visant à l'harmonisation de la gestion des ports maritimes et fluviaux sur son territoire. De même, le Département de la Vendée élabore actuellement sa stratégie maritime.

Propositions d'actions

- La Région étudie les possibilités et modalités d'un **accompagnement régional pour les aménagements innovants dans les ports** : La Région mettra en place des **appels à projets pour financer les innovations dans les ports** (ex : capitainerie du futur, port connecté, zéro rejet, ...) dont les modalités restent à définir. Un premier appel à projets sera lancé dès 2018 notamment pour le **développement des ports à sec**.
- Dans le cadre des contrats de territoire, la Région confirme son soutien aux collectivités pour le financement de leurs aménagements, financement qui pourra notamment porter sur les ports de plaisance.

Calendrier : 2018-2021 et au-delà pour le financement des infrastructures portuaires.

Acteurs partenaires

Les deux Départements littoraux, les 2 CCI littorales gestionnaires de ports, les EPCI et communes ayant un port et leurs gestionnaires, l'association des ports de plaisance de l'Atlantique.

FICHE ACTION 8

FAVORISER L'INNOVATION TECHNIQUE ET DE SERVICE PAR LA TRANSITION NUMERIQUE DE LA FILIERE NAUTIQUE

Contexte

Le marché du nautisme est en pleine mutation : vieillissement des propriétaires, faible taux de sortie des bateaux, arbitrages financiers, contexte économique... De plus en plus de personnes obtiennent chaque année le permis bateau sans pour autant naviguer. Le nouveau plaisancier n'est plus un marin expérimenté travaillant seul sur son bateau, usager du port mais bien un client qui souhaite une offre de services complète sans se soucier de l'entretien d'un bateau dont il n'a pas forcément l'envie/les moyens d'être propriétaire.

A l'instar des autres filières industrielles, les entreprises nautiques et de surcroît les PME, doivent, avec le soutien de la Région et des partenaires, **se saisir des usages du numérique pour assurer leur pérennité et leur performance**. Le passage à l'industrie 4.0, nécessaire à la compétitivité des entreprises, suppose de moderniser les process et de faire évoluer les produits : **numérisation et innovation sont ici clés pour accompagner l'avenir de la filière**. Ces enjeux font écho au Plan industrie du futur et au plan régional pour l'économie numérique.

L'innovation numérique permet également de répondre au nouveau profil des plaisanciers qui sont demandeurs de **plus d'automatisme, de confort et de services associés**. A ce titre, l'écosystème numérique ligérien, et en particulier le réseau des start-up innovantes et créatives du pôle métropolitain notamment réunies au sein du réseau NINA, constitue un atout sur lequel s'appuyer.

En outre, **l'économie collaborative et de la fonctionnalité réinvente le service aux plaisanciers**. Elle vise à produire de la valeur en commun et repose sur de nouvelles formes d'organisation (**mutualisation de biens, d'outils, d'espaces, de services**). A l'instar de Blablacar et autres Airbnb, une nouvelle offre collaborative se développe dans le monde de la plaisance.

Propositions d'actions

- **Sensibiliser les entreprises nautiques « traditionnelles » aux enjeux de transition numérique** de la filière, en organisant un évènement/ une visite du TK Smart Factory ou du Laval Virtual center et leur présenter les outils ligériens existants.
- Favoriser l'émergence des projets de **bateaux connectés/autonomes** en lien avec le Pôle Mer Bretagne Atlantique notamment.
- Poursuivre le soutien des projets autour de **l'industrie Nautisme du Futur** et de la **digitalisation de l'outil industriel**, en lien avec le Pôle EMC2.
- En particulier soutenir **les projets de motorisation pour faire face au défi du bateau électrique** et ainsi faire émerger de « jeunes pousses » sur ce chaînon manquant de la filière nautique française.
- Participer au financement d'un **concours d'innovation** porté par NINA et s'appuyant sur l'écosystème régional de l'innovation, notamment pour favoriser les croisements de filières et en particulier les croisements avec les acteurs du numérique. Ce concours sera à articuler avec les initiatives des territoires.
- Poursuivre la participation au **Salon Nautic de Paris** (chaque mois de décembre) en permettant aux PME/TPE et start-up ligériennes, qui n'auraient pas les moyens de participer seules au salon, de faire connaître leurs produits et innovation (l'innovation était le thème de l'édition 2017).

Ces actions se feront en articulation avec la stratégie nautique engagée par Nantes Métropole, la Carène et Cap Atlantique autour de l'innovation, des nouveaux usages et de l'expérimentation.

Calendrier :

- mi 2018 : lancement du concours d'innovation NINA
- 2019 : Organisation d'un temps fort avec les acteurs de la filière pour les sensibiliser à la transition numérique et leur présenter les outils ligériens existants
- décembre 2018, 2019, ... : Salon Nautic de Paris

Acteurs partenaires

FIN, PMBA, EMC2, NINA, Technopoles, TK Smart Factory, Laval virtual

FICHE ACTION 9

RENFORCER L'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE DU NAUTISME EN PAYS DE LA LOIRE

Contexte

La Région des Pays de la Loire offre un **éventail complet de sites de pratique nautique** : océan, Loire et rivières, plans d'eau avec une grande continuité entre les univers maritimes et fluviaux.

Le tourisme et les loisirs nautiques sont bien développés avec une gamme d'offres de prestations nautiques et de services diversifiées aussi bien au départ des plages que des ports et haltes fluviales : **plus de 400 clubs et centres nautiques**, des spots de pratiques nautiques libres, des opérateurs de bateaux promenades maritimes et fluviales, des loueurs de bateaux habitables sans permis, des escales de croisières « paquebots » et des croisières fluviales (Croisieurope depuis 2015 sur la Loire), des événements nautiques internationaux...

Le nautisme contribue à renforcer l'attractivité des destinations. Pour autant, le tourisme nautique en Pays de la Loire est fortement concurrencé par d'autres destinations (ex : Nautisme en Bretagne) pour lesquelles cette filière est mieux structurée et **la destination « Pays de la Loire » souffre d'un manque d'image nautique** maritime et fluviale.

Par ailleurs, la vocation nautique des Pays de la Loire est acquise auprès des publics initiés mais encore trop faiblement reconnue par les publics non-initiés.

Face à ce constat, **la structuration de cette filière et la définition d'un plan « Tourisme nautique maritime et fluvial » en Pays de la Loire devront permettre d'impulser une dynamique collective pour développer et promouvoir une offre nautique de qualité, innovante et plus accessible aux publics non-initiés**

Propositions d'actions

Inscrites dans le Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2016-2020, plusieurs actions ont été lancées dès 2017 et précéderont de nouveaux engagements en faveur du tourisme nautique :

- **Poursuivre l'appel à projet « Pays de la Loire - Tourisme nautique 2020 »**, pour l'accompagnement des centres et clubs nautiques dans de nouveaux investissements innovants (dont les supports à foil),
- **Détecter et accompagner des projets innovants** (projet de Wavegarden, nouveaux événements...) pour les entreprises du nautisme,
- **Mettre en place un plan de développement des pratiques à foil** soutien aux événements «foils» (la Foiling Bay, soutien de formations aux moniteurs en lien avec la Ligue de Voile...),
- **Définir un positionnement marketing « tourisme nautique »** en concertation avec les professionnels et les destinations et structurer l'offre nautique en 2018, avec pour objectif de déployer ce nouveau positionnement pour renforcer la visibilité de l'offre nautique maritime et fluviale en 2019 et 2020 (action portée par l'Agence régionale),
- **Développer l'innovation** dans les offres et services nautiques plus accessible aux publics non-initiés (dans le cadre du programme européen CAPITEN)
- **Mener des actions de promotion** du tourisme nautique sur les marchés français et internationaux (action portée par l'Agence régionale),
- Si le nouveau positionnement marketing le permet, **étudier des partenariats avec d'autres régions nautiques** fortes (Bretagne, Nouvelle Aquitaine...) pour une recherche de mutualisation de nos actions en faveur du nautisme.

Impacts attendus de ces actions : meilleure visibilité de l'offre nautique, professionnalisation des acteurs et développement de l'image nautique des Pays de la Loire.

Calendrier

2017 à 2020

Acteurs partenaires

Ces actions sont menées en lien avec l'ensemble des professionnels du tourisme et des loisirs nautiques, en lien direct avec le mouvement sportif (Comité régional olympique et sportif, Ligue de Voile...) et les acteurs touristiques et nautiques des Départements et EPCI concernés.

FICHE ACTION 10

DEVELOPPER LES PRATIQUES NAUTIQUES À FINALITES EDUCATIVE, DE LOISIR ET SPORTIVE

Contexte

Avec 450 km de littoral, 210 km de plages, 350 km de voies navigables en rivière et 240 km de Loire dont 75 inscrits au Patrimoine Mondial de l'Unesco, les Pays de la Loire offrent un éventail complet de sites de pratique : océan, plans d'eau, cours d'eau pour des activités nautiques multidisciplinaires ouvertes à toutes les pratiques et pratiquants (loisir, famille, senior, jeune, néophyte, ...). On recense sur le territoire ligérien 408 structures dédiées aux activités nautiques, 33 000 licenciés, environ 300 000 pratiquants et 1,2 million de personnes intéressées.

Toutefois, on constate un vieillissement des propriétaires de voilier dont l'âge moyen est aujourd'hui de 61 ans (et qui chaque année augmente de 11 mois), accentué par des manques de transmission de la passion, des manques de communication entre les professionnels et entre les communes littorales et rurales. La filière rencontre aussi des difficultés à recruter et attirer des jeunes sur ces métiers. Dans ce contexte, les pouvoirs publics gagneraient à se saisir de ses problématiques à l'instar des régions montagneuses qui ont, par exemple, intégré le ski à l'école jusqu'au Baccalauréat.

Ainsi, la Région a fait du développement du nautisme scolaire un axe fort avec pour objectifs :

- D'éduquer les jeunes ligériens à la pratique nautique pour enrichir la culture nautique et maritime en Pays de la Loire
- De transformer les jeunes en prescripteurs des activités nautiques
- De développer l'activité des centres nautiques sur l'année

En outre, le sport de haut niveau se nourrit du développement de la pratique pour tous. Les Pays de la Loire disposent, avec les pôles fédéraux de voile à La Baule, d'aviron à Nantes et plusieurs clubs formateurs de renom, de structures d'excellence qui fournissent régulièrement des médailles internationales à la France et préparent la relève de demain. Les grands événements nautiques organisés sur le territoire ligérien ou au départ de ses côtes, peuvent susciter des vocations pour les jeunes sportifs et sont surtout un vecteur d'animation et de retombées économiques.

Une conscience écologique reste cependant à développer chez les jeunes comme chez les adultes dans leur pratique de la plaisance sous toutes ses formes. Des actions sont conduites par plusieurs acteurs comme la fédération de canoë-kayak qui forme ses moniteurs sur cet aspect, ou la Fédération des industries nautiques qui a mis en place un MOOC gratuit « Nautisme durable » visant à transmettre les bonnes pratiques du plaisancier pour permettre à chacun d'allier passion et conviction environnementale.

Propositions d'actions

- **Soutenir l'excellence nautique**

La Région accompagne des structures d'entraînement de haut niveau et apporte des aides individuelles aux sportifs dans le cadre des Programmes de Performance Fédéraux, visant à maintenir et renforcer une élite en Pays de la Loire.

- **Rendre le nautisme accessible aux personnes en situation de handicap**

Les clubs, les comités départementaux et régionaux ont à cœur de rendre accessible la pratique physique et sportive aux personnes en situation de handicap mental ou physique. La Région les accompagne dans la mise en œuvre de leurs activités et au travers d'un appel à projets « sport et handicap – matériel sportif » pour répondre à leurs besoins en la matière.

- **Conforter l'action « Toutes voiles dehors »**

Inscrite dans le Pacte éducatif régional cette action s'adresse aux lycéens et apprentis pour renforcer l'accès à la pratique des sports nautiques. Elle permet aux jeunes de développer les habiletés motrices spécifiques à la voile (direction et manœuvre, travail d'équipe, répartition des rôles et évolution en espace restreint, respect des règles...). Ce projet insiste sur le respect de l'environnement maritime (gestion des déchets à bord, connaissance des espèces naturelles, développement durable...). Une grande part est accordée à la responsabilisation et au respect des

règles de sécurité en mer (code de la navigation). Il permet d'apprendre et de mieux comprendre le sens marin : observation générale du climat, marées, courants, vents... Cette action concerne en 2018 32 établissements, soit 728 jeunes. La Région finance l'action à hauteur de 100 000 €

- **Favoriser la pratique d'activités nautiques en milieu scolaire**

Certains lycées ligériens proposent des sections sportives dans le domaine de la voile et du paddle. Il s'agit notamment de la cité scolaire (collège/lycée) Grand Air de la Baule (44). Cette dernière est très engagée dans les sports nautiques : il y siège une section sportive scolaire planche à voile - paddle et un pôle voile mixte national. On peut également citer le lycée d'enseignement général et technologique Savary de Mauléon aux Sables d'Olonne (85) pour la pratique de la voile mixte.

- **Renforcer la notoriété nautique des Pays de la Loire**

La Région continue d'affirmer son soutien aux grands évènements nautiques qui font l'identité des Pays de la Loire. Ils renforcent en effet la notoriété des territoires et contribuent à leur attractivité en générant localement des retombées économiques non négligeables. Actionnaire de la société d'économie mixte qui organise le Vendée Globe, la Région est également partenaire de nombreux évènements dans les sports nautiques de plus en plus diversifiés (voile, canoë-kayak, aviron, kitesurf, surf, stand up paddle, ski nautique ...).

Calendrier

Du 19 au 21 mai 2018 : Vendée Gliss Event à Saint Jean de Monts

Juin/juillet 2018 : Golden Globe Race aux Sables d'Olonne

Juillet 2018 : Course les Sables-les Açores-les Sables ; Course au large Pornic-Gijon-Pornic

Du 7 au 14 juillet: Mondial J/80 aux Sables d'Olonne

Du 26 au 31 août 2018 : Jeux Nautiques Atlantiques à Saint Nazaire

Du 11 au 16 septembre 2018 : Solitaire Urgo le Figaro – Arrivée 2018 à Saint Gilles Croix de Vie

Novembre 2020 : Vendée Globe

Acteurs partenaires

Ligue de voile, Ligue d'aviron, Comité régional de canoë-kayak, Ligue de surf, Ligue de Char à voile, Comité interrégional d'études et de sports sous-marins.